

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

INSERTIONS
LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

BUREAUX
A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'hiver.

Table with 12 columns showing train schedules between Cahors, Agen, Bordeaux, Périgueux, and other stations. Columns include station names, departure times, and arrival times.

Cahors, le 26 Novembre 1872.

Revue des Journaux

Journal de Paris.

La question qui se pose aujourd'hui entre le gouvernement et la majorité n'est pas nouvelle. Elle s'est posée sous tous les gouvernements que nous avons eus depuis quatre-vingts ans.

Il y a d'un côté un gouvernement choisi par une Assemblée. Il y a de l'autre côté, la majorité de cette Assemblée. La majorité, qui représente le pays et qui a droit de parler en son nom tant qu'elle reste majorité, entend contrôler le gouvernement qu'elle a choisi ; elle prétend lui donner des avis et elle n'admet pas que ses avis soient dédaignés.

Pour nous, libéraux, la question posée dans ces termes peut-elle être un instant douteuse ? Nous pourrions, en plus d'une occasion, blâmer l'usage que la majorité aura fait de son droit ; mais le droit lui-même, comment viendriens-nous le contester ?

En est-il ainsi depuis un an ? Assurément non. Le gouvernement a échappé des mains de la majorité ; il faut qu'il y rentre. Et comment cela peut-il se faire ?

Le centre gauche ne nous paraît pas avoir choisi un bon moment pour lancer sa proposition constitutionnelle en cinq articles.

Tout le monde connaît les étroites relations de M. Thiers avec les chefs du centre gauche. On le rendra plus ou moins responsable de l'initiative que vient de prendre ce groupe parlementaire ; et comme cette initiative n'est pas de nature à plaire à la majorité, ce sera un embarras de plus dans une situation qui est déjà bien assez compliquée.

Quant à la proposition elle-même, elle contient de bonnes choses ; elle en contient de contestables. Ces dernières, malheureusement sont en plus grand nombre.

Le centre gauche propose de prolonger les pouvoirs de M. Thiers pour quatre ans. Or, une proposition du même genre a été déjà repoussée par l'Assemblée ; et il ne s'agissait alors que de trois ans.

Le dénouement naturel et pacifique de la crise ne peut donc se faire que par l'établissement de la responsabilité ministérielle.

Liberté.

Une phrase du dernier discours de M. Thiers est restée gravée dans notre mémoire :

« J'ai trouvé toujours beaucoup plus sage, » a-t-il dit, de faire faire les quelques articles de lois organiques dont nous avons besoin par une Assemblée connue, que de les faire faire par une Assemblée inconnue... »

Nous avons très bien compris l'intention du président de la République ; et c'est pour l'aider à atteindre le but vers lequel il tend que nous lui avons prêté notre concours.

Gazette de France.

La majorité des conservateurs veut des garanties ; c'est à M. Thiers à les lui offrir. Seulement ces garanties ne doivent plus être illusoires, mais réelles, et nous le répétons, ce qui rend difficile la solution de la question ainsi posée, c'est que M. Thiers n'ayant tenu ni les promesses faites à Bordeaux ni celles qu'il a faites au mois de juillet, les conservateurs sont bien forcés, pour ne pas jouer le rôle de dupes devant le pays, d'édicter des choses sérieuses que le chef du pouvoir exécutif ne puisse ni éluder, ni enfreindre.

Ordre.

Au point de vue de son crédit personnel, de son autorité morale comme chef du gouvernement, de son prestige comme représentant de la France au dehors, le premier mouvement de M. Thiers était évidemment le bon : il fallait qu'il se retirât, laissant à d'autres la responsabilité des difficultés qui se précipitent et s'accroissent.

Il n'est aujourd'hui au pouvoir de personne, de lui rendre ce que ces dernières journées lui ont fait perdre aux yeux de la France et aux yeux de l'Europe.

En effet, quoi qu'on fasse désormais, les concessions obtenues, les tempéraments acceptés, les sacrifices consentis, tout cela, ce n'est plus à M. Thiers qu'on le donne, c'est à l'esprit de concorde, au besoin de paix, à la crainte des luttes et des troubles.

Il y a des mots qu'on ne prononce jamais sur un homme ou sur un pouvoir, sans le tuer ; c'est le mot qu'imprimait hier l'officieux le plus accrédité, le journal le Soir : « La situation, disait-il, est inquiétante, mais elle n'est pas désespérée. »

Français.

Il est évident qu'à l'heure présente, la majorité a, dans la lutte engagée, tout l'avantage : elle a pour elle toutes les inquiétudes que donne au pays le progrès menaçant du radicalisme ; elle a pour elle les agitations que produit le retour si fréquent des crises gouvernementales, conséquence de l'intervention personnelle du Président dans les débats parlementaires ; elle a pour elle enfin toutes les appréhensions que, depuis un an, ont causées aux hommes d'ordre les défaillances du gouvernement et ses complaisances pour la gauche.

Pour lutter contre l'Assemblée, les officieux font appel à toutes les alliances : ils compromettent ainsi les intérêts qu'ils voudraient sauver. Les conseils municipaux adressent au Président de la République des félicitations et des encouragements. Le conseil municipal de Reims a commencé, sur les inspirations qu'il a

La crise continue. Contrairement à certains bruits intéressés, répandus par les journaux absolument dévoués à M. Thiers, l'Assemblée nationale paraît comprendre que les circonstances actuelles sont trop graves pour qu'elle n'oppose pas la plus vive résistance aux prétentions dictatoriales du pouvoir exécutif.

On a dit, samedi, à Paris et à Versailles, que M. Thiers faisait les plus larges concessions à la Commission chargée d'examiner la proposition Kerdrel. Cela est faux, et les correspondances que nous recevons ne nous laissent là-dessus aucun doute.

Au dernier moment, mais tout-à-fait au dernier moment, M. Thiers fera peut-être les concessions qu'on lui a inexactement attribuées. Nous le souhaitons ; mais il serait imprudent de l'affirmer.

Les divers articles que nous publions à la Revue des Journaux font connaître les vrais sentiments des esprits libéraux et conservateurs.

Tandis que la crise se dénoue ou se complique au sein d'une Commission, l'Assemblée poursuit paisiblement ses délibérations.

Après avoir voté la loi sur le Jury et la loi sur les Conseils généraux de l'Algérie, elle vient d'adopter la loi qui restitue à la famille d'Orléans les biens dont elle avait été dépouillée.

Les passions politiques se sont mêlées à la discussion de cette dernière loi. M. Pascal-Duprat, représentant de l'extrême gauche, s'est efforcé notamment de réveiller les haines entre les anciens partisans de la branche aînée et de la branche cadette des Bourbons.

Pagès Duport : — Vous ne parviendrez pas à diviser des hommes qui sont et resteront unis sur le terrain des idées sociales et conservatrices.

Annonces

A paru le 5 juillet : 10 centimes la livraison : **LE PROCÈS BAZAINE**. — En vente : rue Dauphine, 20, à Paris et chez tous les libraires.

Le grand procès qui va s'ouvrir à Versailles devant le Conseil de guerre, voté par l'Assemblée nationale, le 16 mai 1872, sera une des pages les plus dramatiques de l'histoire contemporaine : jamais intérêt plus poignant ne se sera attaché à un débat judiciaire.

Nous recueillerons et reproduirons chaque jour fidèlement le compte-rendu de ces débats.

Mais avant le procès, il y a ce que nous appelons : les préliminaires du procès. C'est-à-dire, les documents biographiques et historiques de la cause. Nous les avons tous réunis, en voici le sommaire :

Introduction. — Biographie. — Les batailles sous Metz. — L'intrigue de M. Régnier. — Le général Bourbaki à Londres. — Le général Boyer au quartier général du roi de Prusse. — Agitation à Metz et dans l'armée. — Le protocole de la capitulation. — Les derniers jours de Metz.

La circulaire de M. Gambetta. — Le rapport de M. de Valcourt, inséré au *Moniteur officiel*. — Protestations de l'armée. — Lettre de Bazaine datée de Cassel. — Rapport officiel de Bazaine publié à Berlin. — Le maréchal Bazaine jugé par le général Changarnier. — La déposition de M. Rouher devant la commission du 4 septembre. — Décret de Bordeaux renvoyant Bazaine devant une commission.

Le conseil d'enquête sur la capitulation. — Lettre de Bazaine à M. Thiers, demandant des juges. — Le maréchal Bazaine se constitue prisonnier. — La maison de l'avenue de Picardie à Versailles. — Discussion et vote de la loi sur le conseil de guerre.

L'article 209 du Code militaire. — Le général Rivière chargé de l'instruction. — Les plans de Metz et des batailles. — 2,400 pièces. — Les éphémérides de l'instruction.

Cette première partie formera huit livraisons de 16 colonnes chacune, ornées de portraits, vues plans etc.

Il paraîtra 2 livraisons par semaine à partir du 5 juillet.

La seconde partie faisant suite, et également illustrée : **LE PROCÈS BAZAINE**, paraîtra par livraisons semblables le lendemain de chaque audience.

Le tout formera un beau volume illustré, avec titre et table analytique des matières.

AVIS. — M. Rivière, tapissier, galerie Fontenille, tient l'extrait si renommé de *Viande Liébig*. Il est à peine besoin d'énumérer les avantages de cet extrait, dont un grand nombre

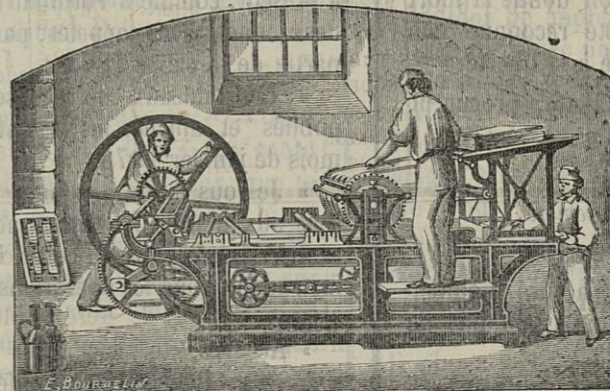
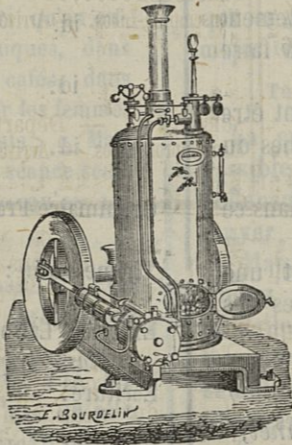
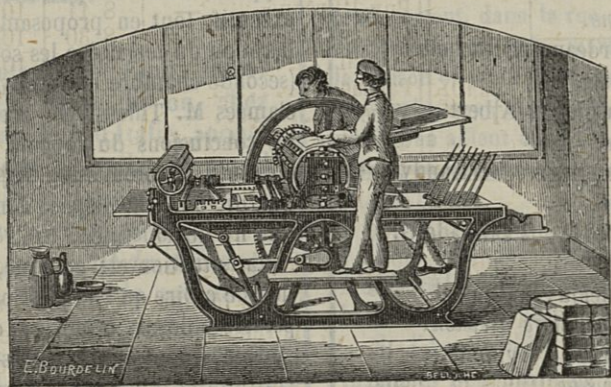
de personnes font usage et qui produit en quelques minutes le meilleur des consommés. Pots de toutes dimensions.

Le *Temps* annonce qu'il donne à tous ses abonnés nouveaux tout ce qui a paru du beau roman de Georges Sand : **Nanon**, dont il poursuit et va terminer la publication, et en même temps l'analyse complète (avec reproduction des principales dépositions) de l'enquête parlementaire sur les événements du 18 mars. — Bureaux : Faubourg Montmartre, 10. — Trois mois, 17 fr.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton.

SPÉCIALITÉ D'IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

Trois Presses mécaniques mues par la vapeur.



IMPRIMERIE DE A. LAYTOU & FILS, RUE DU LYCÉE

OUVRAGES DE VILLE

Journaux — Labeurs — Mémoires — Brochures — Affiches
Prospectus — Circulaires — Carnets d'Ouvriers
Lettres de rappel — Lettres de faire part de mariage et de décès
etc. — etc. — etc.

OUVRAGES DE LUXE

Travaux administratifs — Impressions en couleurs — Factures
Livres — Registres avec réglure en tous sens
Coupons de rente — Billets à Ordre — Bordereaux — Mandats
etc. — etc. — etc.

Cette Maison se charge d'exécuter avec soin les travaux les plus importants et de les livrer dans un très-court délai

JOURNAL DU LOT. — Abonnements : Un an, 46 fr. — Six mois, 9 fr. — Trois mois, 5 fr.

En vente chez tous les libraires

XANO D'OYME

Sa vie, Ses malheurs, Sa mort. — Le siège de Cahors. — Le collège Pélegri. — La maison Henri IV. — La chanson.

(Légende Quercinoise)

par Léon VALÉRY, de Lalbenque

20 centimes. — ENVOI FRANCO PAR LA POSTE : **25 centimes.**

A VENDRE

En bloc ou à parcelles

L'entier domaine de M. Emile Baldy et de dame Darnis, de Bonne-Coste, sa sœur, situé au mas Dandral, commune de Mechmont, à 21 kilomètres de Cahors.

Ce domaine se compose d'une Maison neuve, belles caves, remise, four, foinil, étables, basse-cour et jardin contigu, ne formant qu'un seul article ; Grange et pâtos, terres labourables, prés, bois, vignes, châtaigneraie et friches, d'une facile exploitation.

Beaucoup de facilités pour les paiements.

S'adresser à M. Lacand, expert-géomètre, ou à M. Meulet, son gendre qui se rendront sur les lieux tous les jeudis et dimanches.

AVIS

Monsieur SÉGUELA, horticulteur à Cahors, prévient sa nombreuse clientèle qu'il dispose, en ce moment, d'un très grand nombre d'arbres fruitiers de toute espèce et surtout des Pruniers d'Ante, dont les prix sont inférieurs à ceux d'Agen et de Villeneuve-sur-Lot. La prune ne diffère en rien de celle qui est récoltée à Agen.

Il a, en outre, un assortiment complet d'arbres d'alignement, forestiers et d'agrément. Il se chargera comme par le passé de toutes les plantations de Parcs et Jardin anglais.

AVIS

Rez-de-chaussée, avec jardin, à louer vers le premier décembre, rue Ste-Claire, maison Salinié.

S'adresser à M. SALINIE, rue Fénélon.

LE CHOCOLAT MENIER

SE VEND PARTOUT
ON ÉVITERA
LES CONTREFAÇONS
EN EXIGEANT
le véritable nom

GRAND SUCCÈS

LA VELOUPINE

est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth,

par conséquent d'une action salutaire sur la peau.

Elle est adhérente et invisible : aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY

Parfumeur, rue de la Paix, 9.

La Goutte et les Rhumatismes

sont complètement guéris par la

OUATE ANTI-RHUMATISMALE DU D^r PATTISON

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de gouttes et les affections rhumatismales de toute espèce. — En rouleaux de 2 fr. et de 1 fr. chez, M. J. Duc fils, à Cahors.

PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE

Aucun médicament ne calme plus sûrement les toux opiniâtres de la Grippe, du Catarrhe, de la Coqueluche, de la Bronchite, de la Phthisie, et toutes les irritations de poitrine. Dépôt à Paris, Pharmacie du Louvre, 151, rue St-Honoré, et dans toutes les Pharmacies.

TABLEAU DES DISTANCES

Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.